Résumé du rapport de recherche

ReMIXer la CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Conseil permanent de la jeunesse avec la collaboration du Conseil des relations interculturelles

MISE EN CONTEXTE

En 2002, la société québécoise a accueilli 37 578 immigrants et enregistré 72 200 naissances. Alors que 138 163 enfants sont nés au Québec en 1962, seulement 19 132 immigrants ont choisi le Québec comme terre d'accueil. En 40 ans, le nombre de naissances a donc diminué de moitié tandis que le nombre d'immigrants a doublé. Cette transformation a des conséquences démographiques profondes. Selon les données du recensement 2001 de Statistique Canada, plus d'un million de Québécois âgés de quinze ans et plus sont des immigrants ou des enfants d'immigrants.

La société québécoise est de plus en plus multiculturelle, particulièrement à Montréal. La diversité des origines est encore plus marquée chez les jeunes et les rapports de ces derniers avec des pairs d'origines différentes sont plus fréquents. Depuis l'adoption de la loi 101 en 1978, tous les enfants doivent fréquenter l'école française, sauf ceux dont l'un des parents a fréquenté l'école anglaise au Canada. Depuis plus de 25 ans, l'école publique de langue française, surtout dans la grande région montréalaise, s'est donc ouverte aux enfants de toutes origines.

La présence déterminante des jeunes d'origine ethnoculturelle ne se reflète pas encore dans l'espace public. Un grand nombre d'entre eux rencontrent encore des difficultés criantes sur le marché du travail, comme l'a notamment indiqué une étude du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de 1997 (*L'emploi des jeunes : un enjeu de société*). Ces difficultés d'intégration semblent également importantes dans la vie politique, lorsqu'on examine les groupes de jeunes qui ont le plus d'influence dans cette sphère publique. Le Conseil permanent de la jeunesse s'en inquiète particulièrement.

La question a d'abord été soulevée par le Conseil des relations interculturelles qui s'exprimait ainsi dans un avis sur la question, quelques mois avant le *Sommet du Québec et de la jeunesse* de février 2000 :

En termes de représentativité, la situation des jeunes des groupes ethnoculturels ne s'est pas améliorée au cours des deux dernières décennies. [...] Ils sont absents du paysage politique et des institutions de la société québécoise. [...]. Force est de constater que d'une génération à l'autre, le déficit démocratique des citoyens issus de l'Immigration demeure (Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise).

La tenue de cet événement, quelques mois plus tard, n'a malheureusement pas permis de contredire cette affirmation. Parmi les quelques centaines de jeunes qui ont assisté au Sommet, les jeunes d'origine ethnoculturelle étaient bien peu nombreux. Bien plus, aucun ne faisait même partie de la centaine de jeunes représentants de la vingtaine d'organismes jeunesse invités à discuter avec le gouvernement et les représentants des différents partenaires, lors des huis clos.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les jeunes d'origine ethnoculturelle sont-ils des Québécois à part entière? La réponse à cette question est bien sûr OUI, mais cette réponse ne vient pas spontanément. Si les jeunes Québécois de toutes origines arrivaient à être représentés à parts égales au sein des organisations jeunesse, on aurait franchi un premier pas vers un réel dialogue qui permettrait de répondre avec plus d'assurance à la question. Les jeunes Québécois, qui sont les citoyens de demain, doivent tout de suite commencer à se parler. Il ne faut pas attendre que des tensions interculturelles éclatent au grand jour avant d'entamer le dialogue. C'est dès maintenant qu'il nous faut trouver un moyen pour que la voix des jeunes immigrants, celle des enfants d'immigrants, celle des jeunes des minorités visibles se fasse entendre, de concert avec celle de tous les autres jeunes Québécois.

Pour atteindre cet objectif et pour favoriser le rapprochement interculturel, les membres du Conseil permanent de la jeunesse ont pris la décision de mener une recherche sur la participation des jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle au sein des principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise.

Une étude préliminaire a permis de cerner différentes options de recherche. Une collaboration a été établie avec le Conseil des relations interculturelles afin de l'associer à la présente recherche qui vise à répondre à plusieurs questions qui préoccupent les deux conseils :

- Quelle place les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle occupent-ils dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?
- Quels sont les lieux de participation et quelles causes les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle épousent-ils?
- Quels sont les facteurs qui limitent la participation des ces jeunes, notamment dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?

LES DÉFINITIONS

Afin de bien camper notre sujet, nous avons, dans le premier chapitre, défini certains paramètres et concepts. Les jeunes visés par l'étude sont des Québécois de 18 à 29 ans. La notion de « jeunes d'origine ethnoculturelle » couvre les jeunes immigrants (première génération) et ceux de deuxième génération, ces deux catégories formant l'ensemble des « jeunes issus de l'immigration ». Par ailleurs, les « minorités visibles » regroupent une grande majorité de jeunes également « issue de l'immigration » tout en comptant quelques personnes de troisième génération ou plus. C'est pourquoi on a utilisé l'expression « jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ». La « participation citoyenne » a été étudiée sous trois angles différents : la participation démocratique, la participation politique et la participation à la société civile. Le Conseil s'est surtout penché sur cette dernière forme, qui correspond à l'implication dans des mouvements sociaux et dans des associations, dont les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Il s'agit notamment de celles qui ont participé au Sommet du Québec et de la jeunesse, ainsi que des organismes nationaux inclus dans le *Répertoire des organismes jeunesse* du Conseil permanent de la jeunesse.

UNE REVUE DES ÉCRITS

Le deuxième chapitre a regroupé les connaissances déjà acquises sur le sujet. En effet, on a beaucoup écrit à propos, d'une part, de la participation des jeunes à la vie politique, et d'autre part, de l'intégration et de la participation des Québécois issus de l'immigration à la vie publique. Mais notre revue des écrits a aussi montré que les études traitant de ces deux problématiques de front sont beaucoup moins nombreuses. Et parmi celles-ci, aucune ne vise précisément la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans le mouvement jeunesse, et encore moins dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

LE PORTRAIT STATISTIQUE

Le troisième chapitre a tracé le portrait des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Lors du recensement de 2001 de Statistique Canada, on comptait 250 020 jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans issus de l'immigration. Parmi ceux-ci, 108 762 étaient des immigrants tandis que 109 903 provenaient de minorités visibles. Au total, 72 685 appartenaient aux deux groupes à la fois.

Les jeunes immigrants sont en majorité originaire de l'Asie et des Amériques, alors que, parmi les immigrants, tous âges confondus, l'Europe est le premier continent d'origine. Près de 90 % des jeunes immigrants habitent la région montréalaise.

Le portrait a également révélé que le taux de chômage des jeunes immigrants était nettement plus élevé que celui de la moyenne, mais qu'il tendait à diminuer rapidement avec le nombre d'années passées au pays. Cependant, ce n'est pas le cas des jeunes de minorités visibles, dont le chômage reste très élevé, même chez ceux qui sont nés ici.

La situation est particulièrement grave chez les jeunes Noirs, ainsi que chez les jeunes Arabes et Asiatiques occidentaux.

Le portrait a été complété par une comparaison entre la connaissance de la langue française et de la langue anglaise chez les jeunes, selon le statut d'immigration. Le taux de jeunes immigrants (15 à 24 ans) qui connaissent le français s'établit à 88,4 % contre 73,0 % seulement pour les immigrants plus âgés (25 ans et plus). Les jeunes immigrants sont aussi deux fois moins nombreux que les immigrants plus âgés à ne connaître que l'anglais parmi les langues officielles. De plus, les jeunes immigrants déclarent que le français est leur première langue officielle dans 64,6 % des cas, mais 85,8 % des jeunes de deuxième génération sont dans la même situation, soit seulement 0,6 % de moins que les jeunes Québécois de troisième génération ou plus.

La dernière partie du portrait statistique des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles présentait les résultats d'une enquête menée par le CPJ sur la place de ces derniers au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Parmi les 54 organisations qui ont répondu au questionnaire, seulement 7 % des jeunes siégeant à « l'exécutif » ou aux conseils d'administration étaient issus de l'immigration ou des minorités visibles.

LES GROUPES DE DISCUSSION

Le dernier chapitre de la recherche a présenté l'analyse des propos tenus par six groupes de discussion qui comptaient 42 jeunes Québécois impliqués dans divers groupes sociaux. Chacun avait une caractéristique particulière, mais tous étaient constitués de jeunes issus de l'immigration ou des minorités visibles, sauf le dernier qui était un groupe témoin, formé de jeunes de la majorité démographique.

Les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles rencontrés s'impliquaient dans toutes sortes d'associations et pour toutes sortes de causes, souvent en relation avec la situation des jeunes de leurs communautés ou d'autres jeunes issus de l'immigration. L'analyse des groupes de discussion a clairement établi que ce qui motivait le plus ces jeunes était d'atteindre une meilleure représentation dans la société québécoise, que ce soit en tant que jeunes, en tant que jeunes issus de l'immigration ou de minorités visibles, ou encore en tant que jeunes femmes issues de l'immigration ou de minorités visibles. Ce besoin de représentation contrastait fortement avec les motifs des jeunes du groupe témoin, qui étaient notamment la souveraineté du Québec, l'éducation, le développement durable ou les conditions des jeunes travailleurs.

L'objectif principal des groupes de discussion était cependant de déterminer quels sont les obstacles à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration, particulièrement au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Les nombreux obstacles relevés sont ou bien ceux que tous les jeunes doivent franchir, ou bien ceux qui affectent particulièrement les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

Des obstacles pour tous les jeunes

D'après les participants, il faut d'abord vouloir s'impliquer. Le premier obstacle à franchir est donc le **chacun-pour-soi**, l'individualisme qui règne dans notre société qui rejoint tout le monde et qui n'est pas réservé aux jeunes. Le deuxième obstacle est le **désabusement**, le fait de croire que ça ne sert à rien et qu'il est impossible de changer les choses, même avec la meilleure bonne volonté.

Mais la volonté ne suffit pas. Il faut aussi avoir les capacités nécessaires à la participation. Ainsi, les participants ont spontanément évoqué le **manque de temps**, ainsi que les **conditions économiques difficiles** que vivent de nombreux jeunes. Les jeunes femmes soulignent le fait d'être femme, en raison non seulement des difficultés de concilier la vie familiale avec les autres activités, mais aussi d'un sexisme persistant. Finalement, il faut aussi surmonter la **méconnaissance des règles du jeu** : le monde de l'implication sociale et politique a ses règles, qui ne sont habituellement pas enseignées à l'école.

Mais encore une fois, avoir la volonté et les capacités ne suffit pas. Il faut que les lieux d'implication soient ouverts à la participation. Dans un premier temps, les participants ont pointé le **manque d'informations** fournies par les organisations. En effet, celles qui se plaignent de l'apathie des jeunes n'essaient pas de les intéresser à leurs activités. Dans un deuxième temps, pour investir les lieux d'implication, il faut briser le « **cercle des intimes** ». Il faut bénéficier de bonnes relations pour accéder aux lieux stratégiques de décision. Ce constat a notamment été fait à propos des organisations jeunesse et des organisations ethnoculturelles. Il faut, dans un troisième temps, vaincre la **méfiance par rapport aux jeunes** qui existe en dehors des organisations jeunesse.

Des obstacles pour les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

D'après les participants, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles doivent cependant surmonter des obstacles supplémentaires, étrangers aux « Québécois de souche ». Le premier est le **manque de modèles** ainsi que les **quotas et leurs effets pervers.** Les jeunes issus de l'immigration ont peu d'exemples de participation citoyenne dont ils peuvent s'inspirer. Les programmes d'accès à l'égalité ou les quotas sont parfois utilisés pour palier cette difficulté. Ils permettent à certaines personnes ou à des jeunes issus de l'immigration ou de minorités visibles d'avoir accès à des instances ou à des postes décisionnels. Selon les participants, ces mesures ont des effets pervers. Elles favorisent parfois des jeunes qui ne possèdent pas la qualification nécessaire, qui sont choisis pour faire de la figuration sans pour autant représenter les modèles dont on aurait besoin.

Un autre obstacle à franchir est la **ghettoïsation** : il faut sortir de sa communauté pour entrer dans l'espace civique québécois. Les pressions pour se retirer dans sa communauté sont doubles selon les participants. Elles proviennent à la fois des communautés ethnoculturelles et de la majorité démographique.

Le portrait statistique a montré qu'une très forte proportion de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles maîtrisent le français. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de **fossé culturel.** Dans certains cas, une moins bonne

maîtrise de la langue de la majorité peut être un obstacle. Mais dans d'autres cas, les différences de modes de vie, d'identité ou d'affinités culturelles éloignent ces jeunes de leurs concitoyens appartenant à la majorité démographique. Cette distance est un obstacle majeur à la participation, quand on connaît l'importance des relations interpersonnelles dans les trajectoires d'implication.

Les participants issus de l'immigration, particulièrement ceux des minorités visibles, ont aussi abordé la question de la **discrimination** et du **racisme**. Selon eux, une forme subtile de racisme perce souvent le non verbal. Beaucoup de jeunes ont fait état d'expériences de discrimination dans le monde du travail, ce qui les porte à croire que les mêmes pratiques ont cours dans les instances des organisations qui pourraient leur permettre d'investir l'espace civique québécois, y compris les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Finalement, le dernier obstacle, et non le moindre, que les jeunes issus de l'immigration et des minorités doivent franchir, est le **déni du problème par la majorité**. Les participants issus de l'immigration et des minorités visibles en témoignent : selon eux, leurs problèmes, notamment sur le plan de la participation citoyenne, sont des tabous pour la société québécoise. Ils sentent très clairement qu'il ne faut pas en parler. C'est d'ailleurs un constat que la plupart des participants du groupe témoin ont renforcé, eux qui ont eu beaucoup de mal à admettre que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles pouvaient avoir plus de difficulté à accéder à des postes d'influence, notamment au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise.

DES VOIES DE SOLUTION

L'objectif immédiat de cette recherche était de déterminer les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Un objectif à plus long terme était aussi visé, soit celui de contribuer à lever ces obstacles, afin que les jeunes Québécois de toutes origines participent à part entière aux organisations nationales de la jeunesse ainsi qu'à la société québécoise.

Les jeunes participants aux groupes de discussion ont été invités, en conclusion, à proposer quelques voies de solution afin d'améliorer la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Voici le résultat de leurs interventions.

La plupart des participants sont d'avis qu'il faut **mieux informer** les jeunes et les sensibiliser à la participation citoyenne et aux différents lieux d'implication : il faut faire davantage la promotion des divers organismes. L'action des jeunes doit être recherchée sur le plan local d'abord. Il faut les outiller dès le secondaire, les informer sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le changement social, les responsabiliser et leur transmettre des valeurs comme la prise de conscience de leur environnement.

Les participants estiment également qu'il faut **mieux faire connaître l'implication**. On pourrait mettre en évidence les avantages de l'implication civique, ces efforts étant souvent considérés comme inutiles alors que leurs bénéfices sont élevés. Il faut leur démontrer les bienfaits de l'implication civique.

On pourrait également envisager de **présenter des modèles** auxquels les jeunes pourraient s'identifier. Pour porter le message de l'implication auprès des jeunes, il faut utiliser d'autres jeunes. Il faut qu'ils témoignent de leurs expériences, qu'ils transmettent leur passion par des relations directes avec des jeunes, notamment dans les écoles, mais aussi dans le cadre de campagnes publicitaires de mobilisation.

Plusieurs participants affirment qu'il faut **soutenir les jeunes dans leur implication**. Leurs actions doivent être reconnues : on doit leur offrir un soutien moral ou financier qui pourrait se traduire par des crédits scolaires ou des crédits d'impôt. D'autres prétendent qu'il est nécessaire de valoriser l'implication, non pas en utilisant des moyens financiers, mais simplement en reconnaissant l'importance de l'implication et surtout l'importance des gens qui s'impliquent.

Finalement, il faut travailler sur **l'identité des jeunes**, aborder davantage la question de l'identité québécoise dans une optique de rapprochement interculturel et rassurer les communautés culturelles afin qu'elles se sentent acceptées par la société. Un participant a par ailleurs suggéré qu'un conseil de jeunes des communautés culturelles soit formé de représentants de différentes origines afin de regrouper les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

* * *

De leur côté, le Conseil permanent de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles considèrent qu'il faut agir dès maintenant pour favoriser la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Pour déterminer les mesures concrètes à mettre en place, les deux conseils ont décidé d'organiser un forum de discussion réunissant des jeunes Québécois de toutes origines qui s'impliquent à titre de citoyens. Car avant toute chose, il faut que les jeunes de toutes origines se parlent et décident ensemble de ce qui doit être fait pour REMIXER LA CITÉ!